

## Quelles langues pour quelles valeurs ?

Pour d'aucuns, l'espace francophone n'est guère qu'un réseau de marches dispersées, parfois fort loin de la France, à charge pour celles-ci de la protéger contre le Monde, de servir d'États-tampons autour de l'«exception culturelle» qu'elle constitue. Pour que la langue et la culture de Molière ou de Beaumarchais se perpétuent — ou ne disparaisse pas trop vite sous les coups de l'Histoire, quelques places-fortes, au-dehors, peuvent se révéler utiles. Ceci explique pourquoi les mêmes personnes ont tendance à opposer l'idée de la Francophonie au projet d'une Union européenne : aux «technocrates» et autres «eurocrates» tentés de céder aux séductions uniformisantes de l'anglais, on oppose ainsi un «humanisme» sensible aux «différences» ; et l'on se dit même tout prêt à encourager, dans les bastions les plus éloignés, la pratique des langues «vernaculaires», si tel est le prix à payer pour y maintenir une garnison d'«humanistes» francophiles.

Cette lutte pour la langue et la culture d'un pays particulier se double de toute évidence d'enjeux peu linguistiques et peu culturels : l'espace francophone est aussi, pour la France, un marché économique et un terrain d'exercices militaires, en plus d'être l'objet de menées politiques dont la rationalité paraît parfois assez mystérieuse. Qu'il y ait, au sein du Gouvernement de la République, un Ministre ou un Secrétaire d'État à la Francophonie est en soi révélateur d'une certaine confusion dans les niveaux et les frontières du pouvoir.

On peut comprendre que ce soit au Québec que cette lutte linguistique et culturelle de l'Hexagone ait trouvé ses meilleurs alliés, encore qu'en ce cas, elle soit généralement dépourvue des connotations et corollaires ambigus que nous avons dits. On le vérifiera encore en lisant *Le Roman de la francophonie* d'Axel Maugey, dont une nouvelle édition a été publiée à Paris<sup>1</sup>. Chacun des treize chapitres de cet «essai» se propose comme une longue note de lecture, consacrée à tel ouvrage qui, du *Parlez-vous franglais* d'Étiemble (1966) au *Ce que je crois* de Senghor (1988), a marqué un jalon dans la réflexion contemporaine sur la francophonie. Au fil de ces pages — qui, soit dit en passant, auraient assurément gagné à être plus ordonnées et, pour tout dire, mieux écrites —, on voit ainsi se constituer, sinon un roman, du moins le récit d'un combat entre, d'un côté, la langue française (avec ses adjoints, la culture, la littérature et cet «humanisme» dont on ne sait pas très bien s'il faut l'entendre au sens des belles-lettres ou au sens d'humanitarisme) et, de l'autre, ce qu'on appellerait l'économisme. Dans ce combat, l'idée qu'on puisse être «moderne» (au sens québécois) en français est, selon l'auteur, celle dont il faut à présent convaincre la société.

À cet égard, on sera particulièrement attentif aux travaux actuels d'un organisme — l'OTAF, pour Observatoire du traitement avancé du français et des langues nationales partenaires —, qui cherche à promouvoir, sur le réseau Internet, un sous-réseau baptisé «Refer», dont la gestion s'effectue en français plutôt qu'en

<sup>1</sup> Essai. [Avant-propos de Michel Guillou. Préface de Pierre-Étienne Laporte]. Paris, Jean-Michel Place, 1993, 216 p.

anglais, quitte à créer les néologismes indispensables. Il semble qu'on se dirige vers la constitution de sous-réseaux importants, ayant pour base, outre l'anglais, déjà dans la place, l'arabe, le français et l'espagnol.

Cela dit, ce combat pour la langue face à un ennemi annoncé a tout pour rassembler les intérêts du Québec de M. Parizeau et de la France de M. Toubon. Mais on peut se demander si les autres francophones s'y retrouvent aussi bien. A commencer par les Africains, pour qui l'enjeu pourrait bien être de faire de langues vernaculaires comme le kiswahéli le véhicule des opérations «modernes» jusqu'aujourd'hui confiées au français ou à l'anglais. Aussi bien, ces langues européennes restent ressenties comme un héritage du colonisateur, et le moins qu'on puisse dire est que cette problématique ne se retrouve guère dans les notes de lecture d'Axel Maugey.

Dans un Avant-propos, Michel Guillou souligne combien l'issue de ce combat pour la langue est incertaine : il parvient, en deux pages, à le caractériser cinq fois par le terme de *projet*. C'est là une manière élégante d'évacuer le passé impérial, tout en attirant l'attention sur d'autres enjeux, plus importants que la défense d'une langue : il est question d'un projet de société qui se définirait par le multilinguisme en Europe, par un souci de la démocratie à l'appui duquel viendraient un espace de communication et un partenariat économique, par une préoccupation prioritaire pour le développement, enfin par le «dialogue des langues et des cultures à l'intérieur de la francophonie». Une telle présentation a au moins ceci d'intelligent qu'elle nous fait

grâce du couplet trop entendu selon lequel la langue de Gobineau et de Laval serait *par nature* celle des Droits de l'Homme : tout est ici de l'ordre de ce qui doit être encore inventé.

Qu'entendre cependant par ce «dialogue des langues et des cultures»? Est-ce que, d'ailleurs, les langues peuvent dialoguer ou entretenir des relations moins pacifiques, de concurrence ou d'hostilité? Il est bon quelquefois de se rappeler qu'il n'y a là qu'une image et que ce sont les acteurs individuels et collectifs qui en décident. D'où l'intérêt particulier d'un colloque de linguistes qui s'est tenu à Louvain-la-Neuve en 1993, à l'enseigne de *L'Insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*<sup>2</sup> : la francophonie y est forcément envisagée dans une tout autre perspective que celle d'une langue monomorphe et un peu abstraite (celle que la France vient de proclamer la langue officielle de la République), qu'il s'agit d'immoler sur l'autel de la mondialisation ou, au contraire, de défendre.

Ce n'est pas le lieu ici de tirer tous les enseignements de la quarantaine de communications qui furent présentées lors de cette rencontre (une trentaine figurent dans les actes, auxquels Nicole Gueunier donne une utile «Clôture»), selon une orientation générale (théorie, méthode) ou particulière (enquête dans tel espace périphérique). Quelques éléments particulièrement significatifs méritent toutefois d'y être soulignés.

Le point de départ, tout d'abord. Un prérequis sociolinguistique est évoqué par plusieurs intervenants, à savoir les travaux de Labov (*Sociolinguistic Patterns*, 1972) et la définition du concept d'insécurité lin-

<sup>2</sup> *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (10-12 novembre 1993). Édités par Michel Francard avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet. 2 volumes. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, T.19, n°3-4, 223 p. ; T.20, n°1-2, 145 p.

guistique : caractérisant les «lower-middle class speakers», ce comportement tend à faire mépriser son propre parler par un locuteur toujours préoccupé de s'aligner sur une norme définie par le groupe dominant. D'où l'hypercorrectisme comme tendance à la vérification continue, avec éventuellement pour effet paradoxal de provoquer l'hésitation, la faute ou le mutisme, avec certainement pour effet le mépris de soi et de sa collectivité sociologique. Ce qui s'énonce, à ce stade, comme phénomène sociolinguistique s'étend facilement, par analogie, dans l'espace : une situation géographique de périphérie vaut bien une situation sociologique de domination, et le plus souvent les deux s'additionnent. Si la langue est «pour le citoyen un instrument de promotion», les structures de périphérisation et de domination contrarient cette promotion mais aussi bien, menacent l'avenir de la langue elle-même : «Quel avenir peut-on espérer pour une langue dont l'exercice suscite, chez ses utilisateurs "natifs", une suspicion permanente ?», s'interroge Michel Francard dans un liminaire où il rappelle plaisamment l'épisode dit des «Matines brugeoises».

La contribution de Jean-Marie Klinkenberg, à partir du cas de la Belgique francophone, est l'une des seules, dans cet ensemble, à s'interroger aussi sur la production littéraire, laquelle témoigne dans cette perspective des deux syndromes, liés, de l'hypercorrectisme et de la «surécriture». Klinkenberg relativise le facteur social dans ce processus, au profit des «réflexes culturels induits par les situations historiques mondiales et la structure du champ littéraire» (I, p.77). Reste que l'insécurité, qui devient une «condition de la production des littératures francophones», n'est peut-être dès lors pas non plus le phénomène uniquement négatif qu'on pourrait croire :

dans sa contrainte, elle peut être «génératrice de dynamisme», selon l'expression de Nicole Gueunier (II, p.139).

Une autre question intéressant les lettres belges est soulevée par Daniel Baggioni, à propos de La Réunion. L'évolution de ces dernières années semble en effet montrer que l'identité n'est plus ressentie comme un élément indissolublement lié à la spécificité de la langue, selon la conviction, répandue il n'y a guère encore sur l'Ile, qui conduisait inévitablement à une promotion du créole réunionnais aux dépens de la langue métropolitaine. Si identité et langue peuvent être dissociées, alors il y a place pour des spécificités sans qu'on doive renoncer à l'usage de la langue la plus internationale des deux.

Bien d'autres aspects pourraient être relevés. Ainsi, les enseignants ne seront pas indifférents à un débat qui revient dans plusieurs interventions et qui concerne la référence à la norme. Le professeur, en effet, est particulièrement coincé «entre la reconnaissance didactique de la diversité et l'institution d'un usage de convergence» (I, p.54). Alors que l'intelligentsia européenne, qui maîtrise aussi la norme, est souvent prête à taxer de petit bourgeois les velléités de s'accrocher à celle-ci, à encourager la diversité et la tendance à la créolisation, ou à respecter des «variétés» qui font le bonheur du linguiste, la norme peut être aussi considérée comme la bouée de sauvetage sociologique pour celui qui n'a pas d'autre moyen de promotion, de rampe de salut ou de passerelle internationale pour d'autres. Ce débat me fait souvenir d'une coopérante belge, envoyée dans un pays sahélien à la demande d'une université locale pour y pratiquer ce qu'on appelle pudiquement de la «remédiation en langue française», mais qui elle-même eût de loin préféré venir en ethnolinguiste, à l'écoute des différences pittoresques...

D'une manière plus générale, on peut se demander par ailleurs si ne traîne pas, dans le désir de faire droit au parler-des-gens — ce qui se traduirait par cette maxime : «ma langue à moi est bonne aussi» —, le rêve de quelque communauté naturelle parlant sa vraie langue et pouvant se dire «locutivement complète» ; alors que le sujet, «interlocutivement apprenant», est toujours pris dans les langues, dominé par elles, visité par leur étrangeté. La parler sans honte est une chose, savoir qu'elle m'est toujours en partie étrangère, en est une autre. Ces débats sont en amorce notamment dans la communication de Michel Francard qui, songeant sans doute entre autres à la Belgique francophone, oppose au «déficit identitaire» l'idée d'une «identité positive» (I, pp.66-67).

Terminons par la mise en exergue d'une communication particulièrement fine, me semble-t-il, dans son analyse des mécanismes de la dominance lorsqu'ils se produisent par et dans la langue française, sur le sol même de l'Hexagone («États d'insécurité», par Yves Le Berre et Jean

Le Dù — I, pp.81-86 ; voir aussi Michel Eloy, *infra*). On y distingue, dans la langue, des langues : celle de la parité (oralité, interlocution) et celle de la disparité (recours à l'écrit, à un code général), mais on y pointe aussi le «nouveau français paritaire», norme qui n'est maitrisable dans aucune grammaire et que secrète la «dictature des classes moyennes urbaines». Les faits strictement linguistiques s'augmentent ici d'autres pratiques significatives, comme celle qui consiste, pour les humoristes, à se choisir des cibles privilégiées dans les populations francophones non françaises, celles du moins dont il est permis de se moquer sans être «raciste» : Belges, Suisses et Québécois, toutes figures d'un certain standard dépassé.

À saluer et à méditer, enfin : la sécurité qui vient au francophone du fait qu'il maîtrise une autre langue, en l'occurrence l'anglais, dans le cas du Canada (pp.209-218). Comme quoi les stratégies de repli défensif ne sont pas nécessairement les meilleures...